



Fédération Française des Associations de sauvegarde des Moulins

✉ : ffam@moulinsdefrance.org - 🌐 : www.moulinsdefrance.org

Flash FFAM N° 140 - 08 décembre 2014

☎ : 02 38 06 00 67 - ✉ : ffam@moulinsdefrance.org 🌐 : www.moulinsdefrance.org

Publication périodique de la FFAM destinée à l'information des responsables des associations adhérentes et aux membres de la Section des Membres Individuels.

Flash pdf en ligne : <http://www.moulinsdefrance.org/flash/flash.pdf>

Mentionnez sur tous vos documents y compris sur votre bulletin périodique votre affiliation à la FFAM. Créez un lien dynamique pointant vers le site de la FFAM www.moulinsdefrance.org sur le site de votre association

Sommaire

Agenda

Bienvenue

Actualités juridiques

Publications

Souscriptions

visite

Pétition

AGENDA

Réunion de Bureau de la FFAM : samedi 24 janvier 2015.

Réunion de la commission « eaux et seuils » : vendredi 23 janvier 2015 au Moulin de la Chaussée.

Congrès FFAM : 24, 25, 26 avril 2015 à Saint-Hilaire de Loulay en Vendée, programme et bulletin d'inscription en ligne à compter de début janvier

www.moulinsdefrance.org/Encours/inscr_congres.pdf

AG de la FFAM 26 avril matin à Saint-Hilaire de Loulay (85)

Journées des Moulins : 19, 20, 21 juin 2015, inscriptions à partir de début janvier.

BIENVENUE

45 - Nous souhaitons la bienvenue à l'association territoriale **APROLOING** (Association pour la Protection de l'environnement du bassin du Loing en Puisaye) qui vient d'adhérer à la FFAM pour l'année 2014.

ACTUALITES JURIDIQUES

Classement des cours d'eau : une mise à jour lors de la révision des Sdage.

Les schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage) élaborés en 2009 pour 6 ans doivent être mis à jour et publiés au Journal officiel avant le 17 décembre 2015. La loi sur l'eau et les milieux aquatiques (**Lema**) de 2006 a prévu une révision du classement des cours d'eau, afin de prendre en compte les objectifs de bon état écologique fixés dans la **directive cadre sur l'eau** (DCE). La loi de transition énergétique prévoit que ce classement soit revu lors de la révision des Sdage. Les schémas, accompagnés de leurs programmes de mesures, feront préalablement l'objet d'une consultation publique du 19 décembre 2014 au 18 juin 2015. **La révision des classements des cours d'eau est à demander lors de la révision des SDAGE. A surveiller pour ne pas laisser passer cette opportunité...**

<http://m.actu-environnement.com/actualites/plte-classement-cours-eau-revision-sdage-22956.html>

Carrefour des gestions locales de l'eau,

Les 28 et 29 janvier 2015 à Rennes, se tiendra la 16^{ème} édition du carrefour des gestions locales de l'eau organisée par l'agence de l'eau de Loire-Bretagne et la région Bretagne. Cette manifestation réunit les décideurs des collectivités en charge de l'eau pour confronter leurs analyses et leurs expériences. Pour vous inscrire (avant le 23 janvier 2015) : connectez-vous sur www.carrefour-eau.com (rubrique « je m'inscris ») et rentrez le code **AGEAU** pour bénéficier de votre invitation gratuite.

Projet de Charte des moulins.

Par courrier du 24 février 2014, le directeur de la DEB (Direction de l'Eau et de la Biodiversité au MEDDE) demandait au CGEDD (Conseil Général de l'Environnement et du Développement durable auprès du Ministère) de conduire l'établissement d'une Charte des moulins, mise en œuvre selon les recommandations de son rapport de décembre 2012 publié en mars 2013. Téléchargez le « Rapport d'étape » rédigé par Jean-Marie Pingault fin novembre (et soumis aux dirigeants de la FDMF pour présentation conjointe à la DEB d'un dossier commun et unique, lors d'une prochaine réunion de concertation sur la base "les propriétaires de seuils doivent être associés au devenir de leur ouvrage" qui pourrait avoir lieu fin janvier)

www.moulinsdefrance.org/doc/rapportdetapeCharteNov2014FFAM.pdf.

Le président de la FFAM a rencontré le 5 décembre à Paris le Député européen Alain Lamassoure, pour évoquer le financement de la restauration du patrimoine industriel en Europe et la Politique de l'eau dans les autres pays de la CE.

Barrages sur la Sélune (50) Jeudi 4 décembre, à la base de loisirs de La Mazure, Ségolène Royal a rencontré les élus locaux, les opposants à la destruction des barrages ainsi que les tenants de cette destruction. (...)

Alors qu'elle vient de faire voter à l'Assemblée nationale une loi sur l'utilisation des énergies renouvelables, Ségolène Royal a demandé à ce que des études contradictoires soient menées dans les prochains mois pour déterminer l'avenir des barrages : la destruction est-elle vraiment la meilleure solution ? Journal La Manche Libre.

AFP Destruction de 2 barrages: d'autres solutions possibles (©AFP / 04 décembre 2014 20h21)

Isigny-le-Buat (Manche) La ministre de l'Ecologie Ségolène Royal a estimé qu'il était possible d'étudier des solutions alternatives au projet de destruction de deux barrages hydroélectriques sur la Sélune, près du Mont-Saint-Michel, s'inquiétant du rapport qualité-prix de ce projet.

Il y a de quoi se poser des questions sur des solutions alternatives, a dit la ministre lors d'un point de presse en rappelant que le projet d'arasement des barrages de Vezins (36 m de haut pour 278 de long) et de La Roche-qui-Boit (16 m de haut pour 125 de long), situés à une trentaine de kilomètres du Mont-Saint-Michel, site classé par l'Unesco, avait deux objectifs : améliorer la qualité de l'eau de la Sélune et permettre le passage des poissons migrateurs. La ministre, qui s'est interrogée sur le paradoxe de supprimer des ouvrages qui produisent de l'énergie renouvelable, a décidé de demander des expertises sur le potentiel de production d'hydroélectricité de ces barrages. (...) Il faut que le rapport qualité-prix soit raisonnable. On ne met pas 53 millions d'euros pour faire passer les poissons, a dit Mme Royal. La ministre a ajouté qu'il y avait un risque que les sédiments toxiques libérés par la destruction des barrages aillent polluer la baie du Mont-Saint-Michel. Elle a aussi pointé le risque d'inondations pour les communes limitrophes. www.actu-environnement.com/ae/news/destruction-barrages-hydroelectriques-selune-royal-alternatives-23423.php4

L'enquête publique du SAGE Loir vient de se terminer. Malgré une très forte mobilisation, nous craignons que soit donné priorité à la continuité écologique, avec les conséquences qu'on connaît bien. Les signatures serviraient d'appui à une demande d'audience auprès de Ségolène Royal, si nécessaire, qui émanerait de différentes associations... www.change.org/p/enqu%C3%AAtre-publique-sage-loir-et-s%C3%A9gol%C3%A8ne-royal-non-au-projet-de-d%C3%A9molition-des-seuils-d%C3%A9versoirs-sur-le-loir/suggested_petitions

Demande de participation aux instances de gestion de l'eau.

Modèle de lettre à adresser au Préfet du département. Le président de la FFAM, Alain Forsans, enverra au Préfet une lettre d'appui à ceux qui lui en feront la demande.

A télécharger : www.moulinsdefrance.org/doc/lettreprefet_assoc.doc

PUBLICATIONS

Publication FFAM

Nouvelle publication FFAM : **Histoire du Musée des Moulins de Moulins (Allier)**. En mai 2014, la Société d'Emulation du Bourbonnais (à Moulins dans l'Allier) a remis à la FFAM la totalité du fonds de son musée des moulins (voir Moulins de France 99). Ce musée, créé en 1965, avait arrêté toute présentation au public depuis 2005. Ces archives présentant un réel intérêt pour l'histoire des mouvements de sauvegarde des moulins font l'objet de cette publication. Document de 140 pages, avec de nombreuses illustrations et reproductions de documents. Inventaire sommaire du fonds d'archives, et index des moulins cités.

Histoire du Musée des Moulins de Moulins (Allier). Société d'Emulation du Bourbonnais, par André Coutard, avec la participation d'Annie Bouchard. Édité par la FFAM, n° spécial 27 de la collection « Les moulins », novembre 2014, Vendu au prix public de 20 €. Port en sus 5 € / par ouvrage, Europe, OM et autres pays nous consulter. Chèque bancaire ou postal à l'ordre de la FFAM, ou virement SEPA : IBAN : FR76 30003 03340 00050562499 34 BIC : SOGEFRPP. Commande à adresser à FFAM c/o Annie Bouchard Route d'Avenay Cidex 22 - 14210 Evrecy.

Autres Publications

Moudre le grain, Moudre le temps, Association « Autour du moulin de Raoul », Editeur Fédération des Œuvres laïques Ardèche. L'histoire du moulin, situé à St Joseph des Bancs (07), remonte au 17e siècle, peut-être même avant. Il fut l'un des derniers à fonctionner dans notre région. Raoul, l'ancien meunier du Mazel, l'a entretenu et conservé tel que le lui avait laissé son père. Cette histoire, c'est aussi celle des meules pour la fabrication de farine de châtaigne et de farine panifiable ; celle du « moulatou » pour la fabrication d'huile de noix et du gruau. C'est aussi celle des habitants fiers de leur identité, de leurs savoir-faire, de leur environnement. Sophie Courtois, auteure principale et aussi comédienne, a présenté le livre lors des dernières Journées du patrimoine. ISBN 978-2-911757-20-4, décembre 2014, format 24x24, 176 pages, dessins couleurs, photos issues de la collection de Raoul. Prix 27 €. FOL 07 BP 219 – 07002 Privas Cédex 3.

Lorsque tournaient les moulins à vent - L'arrondissement de Châlons-en-Champagne, Paul et Marie-Céline Damagnez - Editions Les Amis des Moulins Marnais.

Livre broché, format A4 à la française. 100 pages dont 32 pages couleur. Nombreuses illustrations : 78 cartes et plans, 22 cartes postales anciennes et photographies familiales inédites, documents... Index par villages en fin d'ouvrage.

Toutes époques confondues, 95 moulins ont été identifiés, établis sur 65 communes de l'arrondissement. En 1809, 400 moulins à vent étaient en activité dans le département de la Marne, mais dès 1848 il n'en restait plus que 171. L'arrondissement de Châlons est celui qui a le mieux su les préserver, avec alors une perte de seulement 16% de ses effectifs.

Il n'était que justice de tenter de recenser ces moulins et rendre hommage à un patrimoine aujourd'hui malheureusement disparu, ainsi qu'aux familles meunières qui contribuèrent jadis à l'animation économique et sociale de nos villages. La suppression, à la fin du XVIII^e siècle, des moulins à eau de la rivière de Marne afin de favoriser la navigation et l'approvisionnement de Paris, a motivé, après la Révolution, l'établissement de nombre de moulins à vent aux environs de la ville de Châlons-en-Champagne. Certains villages, comme Courtisols, en ont possédé jusque sept.

Livre en vente au prix de 20 euros (+ port 4,50 euros) :

Chez les auteurs 15 rue G. Apollinaire 51470 Saint-Memmie

Ou au siège de l'association : Les Amis des Moulins Marnais, Le moulin de Bas 92 rue du Pont des Bergers 51240 Pogny. paul.damagnez@free.fr

SOUSCRIPTIONS

Moulins à papier et familles papetières de Bretagne du XVe siècle à nos jours. Les moulins à papier, sites de l'industrie rurale que fut la fabrication du papier, sont des patrimoines aujourd'hui méconnus, oubliés et souvent effacés. Une histoire du papier, de sa fabrication et de sa migration de la Chine à nos provinces, fait l'objet de la première partie de cette présentation. La vie dans les moulins à papier, les droits et coutumes, l'organisation et le contrôle de la profession de papetier à la cuve, ainsi

que les mutations industrielles y sont également évoquées. Connaître l'histoire de ces moulins, témoins de l'utilisation de l'énergie de nos rivières pour entrer dans une nouvelle phase de progrès, que fut la diffusion de la culture et du droit par le papier, donne quelques clés pour l'avenir de notre société.

Prix souscription 26 €. Après le 31 janvier 2015 Prix 30 €. Port 10 € en France Métropolitaine. Coédition Centre Généalogique du Finistère et Au Fil du Queffleuth et de la Penzé, Jean Caroff et François Huon. Format 297x210 à l'italienne, 360 pages en quadrichromie, 380 photos et dessins, 170 cartes schématisées. A commander à CGF Antenne de Morlaix 17 rue Général Le Flô 29600 Morlaix, chèque à l'ordre du CGF Antenne de Morlaix.

1 le CGF dispose pour ses adhérents d'une base de données de plus de 29 300 noms de membres de familles papetières www.cgf.asso.fr

2 l'AFQP est lauréate en 2014 de l'appel à projet inventaire thématique du patrimoine du Conseil Régional de Bretagne pour les « moulins à papier et papeteries industrielles de Bretagne ».

<http://aufilduqueffleuthetdelapenze.over-blog.com>

En ligne bulletin de souscription à télécharger : www.moulinsdefrance.org/doc/souscription_papetiers.pdf

Campagne de financement participatif de la boulangerie du moulin de DOSCHES

Association "les Moulins à Vent Champenois"

3 ruelle du Pré Naudet 10270 Lusigny sur Barse

Tel bureau: 03 25 41 55 88 Tel moulin: 03 25 42 92 37

E-mail: moulin-de-dosches@hotmail.fr Site: <http://moulinaventchampenois.fr>

lien : www.moulinsdefrance.org/doc/flyerDosches.jpg

VISITE

Visite ludique du Moulin de l'Epinay, toujours en fonctionnement, à la Chapelle Saint Florent (49), lors d'un Week-end en famille dans la vallée de la Loire entre Nantes et Angers. Programme indicatif d'avril à septembre 2015, comprenant hébergement B&B du côté de Saint-Florent le Vieil (49), dîner à base de produits du terroir, balade en bateau sur la Loire d'environ 1h15. Contact Office de tourisme « Une Autre Loire » au 02 40 83 57 49 ou ot@uneautreloire.fr Possibilité d'une offre sur mesure en fonction de la date, du nombre et de l'âge de vos enfants... www.uneautreloire.fr/page/week-end-en-famille-dans-la-vallee-de-la-loire

PETITION

Sauver le moulin de la Peyronne à Aubagne (13)

Situé à l'ouest d'Aubagne, le dernier des moulins pouvant être restauré sur l'Huveaune (petit fleuve côtier de Marseille) risque, d'ici un mois, la démolition. Un complexe immobilier le jouxtant est en train de le pousser à la destruction après avoir empêché toute action de sauvegarde du bâtiment. C'est un patrimoine inestimable qui va disparaître.

Pour tenter d'éviter ce gâchis culturel et patrimonial signez la pétition : www.petitions24.net/sauver_le_moulin_de_la_peyronne_aubagne

Le président, Alain Forsans et les membres du Conseil d'administration de la FFAM vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.